

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2839 - MERCREDI 15 FÉVRIER 2017



Ne Mwanda Nsemi, chef spirituel de Bundu dia Kongo

VIOLENCE

La secte Bundu-Dia Kongo dans le viseur de la police

Les forces de l'ordre ont mené en début de semaine une opération contre des objectifs de la secte mystico-religieuse Bundu-dia-Kongo à Kinshasa dont le gourou, Ne Mwanda Nsemi, serait en instance d'arrestation dès la levée de son immunité parlementaire. L'arrestation de cet élu de la circonscription électorale de la Funa lors des élections de 2011 serait donc imminente car à l'heure qu'il est, la police a déployé ses unités aux abords de ses

deux résidences à Kinshasa. À la base de cette traque policière, une récente vidéo postée sur le net et partagé sur les réseaux sociaux dans laquelle le chef spirituel s'en prend ouvertement aux institutions en place sur fond d'un discours xénophobe et outrageux à la personne du chef de l'État. Il a appelé à l'insurrection contre le pouvoir en place en promettant de « sévir » dans un avenir proche.

Page 13

MORT D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

La famille biologique réclame une autopsie

Cette autopsie permettra, selon la famille, de savoir si oui ou non il y a eu erreur médicale de la part des médecins qui l'ont soigné. Alors qu'une frange des responsables du parti s'en tiennent mordicus à cette autopsie, d'autres pensent qu'une telle démarche tirerait inutilement en longueur la procédure d'inhumation du père de la démocratie congolaise dont le corps continue de traîner dans un funérarium à Bruxelles, sans espoir d'un rapatriement rapide.

Deux faits taraudent les esprits des proches de l'illustre disparu et les poussent à investiguer davantage sur cette mort : la visite impromptue d'un leader de l'opposition qu'aurait reçue le malade peu avant sa mort et le virement des milliers de dollars sur le compte d'un membre du corps médical l'ayant pris en charge.

Page 12



Exposition du corps pendant les funérailles à Bruxelles

EN MARGE DES OBSÈQUES DE TSHISEKEDI

Arthur Amisi entrevoit des lendemains difficiles

Le président du Mouvement des volontaires pour le développement (MVD), Arthur Amisi Kibungila, a participé à Kinshasa à l'ouverture officielle des obsèques d'Étienne Tshisekedi en symbiose avec ce qui s'est fait à Bruxelles le 5 février. Il a déclaré soutenir la désignation dans l'urgence de Félix Tshisekedi comme Premier ministre et de Martin Fayulu comme président du Comité national de suivi de l'Accord du 31 dé-

cembre 2017. Personne, d'après lui, ne peut à ce jour engager la Dynamique de l'opposition dans une action politique quelconque pendant que deux de ses membres sont sous le coup d'une suspension au sein de la plate-forme. Arthur Amisi a, par ailleurs, indiqué que l'avocat Tshibangu Kalala du barreau de Kinshasa/Gombe ne pourra plus remplir le rôle d'expert de la Dynamique.

Page 12

CÉLÉBRATION

Pas d'engouement pour la Saint-Valentin à Kinshasa

Les commerçants se plaignent de ne pas réaliser les ventes qu'ils font généralement à l'approche du 14 février, jour de la Saint-Valentin, où des amoureux se font beaucoup de cadeaux. Les articles destinés aux amoureux affichés sur les étalages des grandes surfaces ou même dans des boutiques peinent à se faire écouler au grand dam des marchands résignés par cette situation de fait.

En fait, l'argent ne circule pas et beaucoup des Kinois désargentés considèrent cette fête comme un gâchis préférant épargner leurs maigres ressources pour d'autres affectations plus utiles. Seuls les artistes musiciens ont tenté de restituer la Saint-Valentin dans son contexte à travers des productions scéniques annoncées en nocturne dans quelques espaces récréatifs à Kinshasa.

Page 13

ÉDITORIAL

Décryptage

Alors que l'Union européenne semble quelque peu déboussolée par le départ programmé de la Grande-Bretagne, que les Etats-Unis paraissent osciller entre le repli sur soi et l'activisme diplomatique, que la Russie et la Chine affirment chaque jour plus nettement leur volonté de rééquilibrer à leur profit la gouvernance mondiale, il est pour le moins difficile de décrypter le présent afin d'anticiper l'avenir. Mais cette tâche, aussi malaisée soit-elle, s'avère essentielle si l'on veut tirer profit du temps historique que nous vivons.

De l'affrontement plus ou moins déguisé qui oppose aujourd'hui les grandes puissances peut sortir, bien sûr, le pire avec des crises en cascade qui finiraient par mettre en péril la paix mondiale. Mais peut aussi surgir très vite une sorte de consensus fondé, d'une part, sur la préservation à tout prix de la paix et, d'autre part, sur l'aide au développement qui accélérerait la marche vers le progrès de ce que l'on appelait le Tiers-monde du temps de la «Guerre froide».

Même si une telle idée paraît folle dans le moment présent c'est bien sur elle que planchent aujourd'hui les «think tanks», autrement dit les groupes de réflexion internationaux au sein desquels se retrouvent, pour débattre de l'avenir, responsables politiques, économistes, chefs d'entreprise, banquiers et intellectuels de tout bord. On en a eu la preuve très récemment au «Forum» de Davos lorsque le président chinois Xi Jinping est venu défendre son programme de relance de la «Route de la soie».

Dans un pareil contexte il est évident que l'Afrique, notre Afrique, devient au fil des années un enjeu majeur pour les grandes puissances. Regroupant à terme rapproché plus du quart de l'humanité, détenant les ressources naturelles les plus vastes de la planète, elle peut tirer un immense profit de la compétition planétaire qui se dessine. Mais encore faut-il qu'elle s'organise afin d'éviter la réédition de ce qui s'est passé dans les siècles précédents, à savoir la perte de son indépendance, la mise en coupe réglée de ses peuples et la confiscation de ses richesses.

Le temps n'est-il pas venu de lancer entre nous ce grand débat en s'attachant à décrypter les événements qui marquent le temps présent ?

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Le budget et le programme d'investissement 2017 au menu des débats

Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a ouvert, le 13 février, les travaux de la 7e session ordinaire d'essence budgétaire du conseil départemental et municipal dont la majorité des affaires à examiner se rapportent au secteur du transport terrestre.



Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé (image d'archive-adiac)

Du 13 au 24 février, l'assemblée locale a la charge d'examiner et adopter neuf projets de délibération. Les débats houleux entre les conseillers municipaux vont s'articuler autour de l'adoption du budget de la commune exercice 2017 ainsi qu'à l'adoption du programme d'investissement de Brazzaville courant l'année en cours.

« *A cet égard, votre contribution sera déterminante, réalisée comme à l'accoutumée, dans un esprit éclairé, pragmatique et focalisé sur le bien-être de nos concitoyens. Ceci en vue de l'adoption du budget communal 2017, lequel malgré l'âpreté des temps actuels devra être en adéquation avec le programme d'investissement du conseil, exercice 2017* », a indiqué Hugues Ngouélondélé.

Sur le secteur des transports terrestres, le conseil va plancher sur le projet de délibération fixant le taux des amendes consécutives au non port de la ceinture de sécurité par les chauffeurs, dans le périmètre urbain de Brazzaville.

Le conseil examinera également le projet de délibération fixant le taux des amendes consécutives à l'utilisation du téléphone au volant ainsi que le projet de délibération fixant le taux des amendes liées à la surcharge des véhicules circulant dans le périmètre urbain de Brazzaville.

Les conseillers municipaux débattront du projet de délibération fixant le taux des amendes sanctionnant les transporteurs de sable et de pierre (caillasse moellon, gravier et autres) n'ayant pas bâché leurs véhicules.

Par rapport à la dangerosité du bruit assourdissant, le conseil va examiner le projet de délibération portant modification de la délibération n°027/CB/CDM/BE/PS du 02 juin 2003 portant institution de la taxe sur les nuisances aéroportuaires et ferroviaires à Brazzaville.

Le travail de l'assemblée locale consistera aussi en la modification de deux projets de délibérations dont l'un porte le n°13/CB/CDM-BE/PS du 24 juin 2004 instituant la taxe d'occupation du domaine public par les camions, camionnettes et véhicules assimilés dans les marchés communaux et gares routières de Brazzaville pour la vente de denrées alimentaires. Par contre l'autre se rapporte au n°005-2012/MID/DB/CB/CDM/BE/PS du 23 mars 2012, fixant les taux de la taxe sur la publicité dans le périmètre de Brazzaville.

Enfin, les conseillers municipaux vont répondre en différé aux questions écrites à leur bureau exécutif.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE PUBLIQUE

Casimir Bathia revendique « rupture et vérité » pour Boko-Songho

Au seuil d'une année électorale 2017, le professeur de l'académie de Versailles, distingué parmi la diaspora congolaise en France, a animé le 12 février une conférence publique à Boko-Songho, dans la Bouenza. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, Casimir Bathia souhaite « vérité et rupture » pour ce district et pour le Congo.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez effectué une descente à Boko-Songho, à l'occasion de laquelle vous avez parlé à la population de ce district. De quoi était-il question ?

Casimir Bathia : Oui je viens de Boko-Songho pour la énième fois, où j'ai organisé une conférence publique en présence de la population locale, pour mesurer le ressenti de l'action publique. Il s'agissait aussi, surtout, de s'imprégner des difficultés auxquelles ces populations sont confrontées au quotidien. Des difficultés à la fois culturelles, sanitaires, de route et autres difficultés concernant la vie en général. J'ai la chance d'avoir bénéficié, lors de cette conférence, de l'appui d'un ami, le député Cyr Ebina, avec qui je partage des mêmes valeurs et caressons l'ambition de développer un projet commun dans le cadre de la vision du Congo de demain.

L.D.B : Comment aviez-vous ressenti la réaction ou encore l'adhésion des populations locales face à cette action publique ?

C.B : Il y a deux ans que je

collabore avec cette population. Pour une fois, j'ai été impressionné par l'action publique que le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso est en train de réaliser dans le pays, pour booster cette grande impulsion nationale. Boko-Songho est une localité qui se situe dans un isolat, tant au plan géographique, sociologique qu'économique. Cette contrée pourtant bien connue pour sa richesse naturelle, notamment pour ses minerais, mais dont la population se sent délaissée. À Boko-Songho, lorsqu'il y a un cas d'urgence, l'ambulance ne peut y arriver en moins d'une heure de temps. Certes le département de la Bouenza s'est modernisé, notamment Madingou et Nkayi, à la faveur de la municipalisation accélérée, mais Boko-Songho reste encore dans un isolat.

L.D.B : Votre conférence à Boko-Songho s'inscrivait dans la suite des actions que vous poursuivez, pouvez-vous nous décliner quelques-unes de ces actions ?

C.B : Cette conférence s'inscrivait dans une suite logique, parce que je pense que dans un proche avenir, si la population me faisait confiance, je l'accompagnerai à mieux s'organiser afin que les ONG qui pourraient arriver pour nous aider à avancer, puissent trouver des associations locales dignes sur le terrain. Si demain je peux bénéficier de la confiance de la population, je suis déjà prêt, tant au



Casimir Bathia / crédit Adiac

Congo, qu'en France et au niveau local, pour impulser cette population et favoriser l'accès des ONG et des investisseurs qui aideront Boko-Songho à sortir de son isolement et de l'anonymat.

L.D.B : C'est dire que vous vous porterez candidat aux élections législatives qui pointent à l'horizon ?

CB : Je n'ai pas toutes les clés à la question que vous me posez. Je suis membre de la fédération PCT France. D'après les principes de notre parti, c'est le comité d'investiture qui décide du choix des candidats. Etant déjà en contact permanent avec les populations, si jamais le parti me faisait confiance, je suis prêt à tous les niveaux. Au plan interna-

tional, je travaille depuis un bout de temps avec quelques organismes internationaux œuvrant dans le domaine de la santé publique. Avec ces institutions, je voudrais constituer un réseau afin de sortir ce district de l'ornière. Nous avons aussi, avec mon collègue Juste Macaire Owondo, co-signé un document que nous appelons les élus de demain. Je suis donc prêt à donner à cette localité un nouveau visage.

LDB : Vous dites avoir en commun avec le député Cyr Ebina, une même vision pour le Congo de demain, celle-ci porte sur quoi ?

C.B : L'honorable Cyr Ebina est un ami avec qui nous travaillons ensemble. C'est

vrai que je réside à Paris et lui il est ici à Brazzaville, mais nous pensons que les parlementaires doivent utiliser tous leurs outils afin de donner à l'action publique son vrai sens. Le député d'Ignié, Cyr Ebina et moi, pensons surtout qu'il faille qu'un élu soit un homme de terrain, comme il le fait toujours dans sa circonscription électorale. C'est à mon avis, l'un des députés les plus dynamiques et visibles sur le terrain. Il le fait à juste titre, parce qu'un élu national doit être un homme de terrain, même si sa mission première est de voter les lois. Le député doit être ce monsieur ou cette dame qui rassure, qui crée les conditions nécessaires à ce que les investisseurs privés viennent s'installer dans sa circonscription. Au Congo cela paraît encore étrange, mais sous d'autres cieux, cela est monnaie courante. Nous voulons donc former un groupe d'élus qui puissent concilier la vie politique avec la vie économique.

L

D.B : Pour finir, un mot sur ce Congo qui s'est engagé dans un mouvement de rupture. Vous y croyez ?

C.B : Oui, j'y crois énormément. Seulement le capital le plus important d'une société qui se dynamise n'est pas uniquement l'argent, mais plutôt des hommes. Je crois à la rupture, mais avec des hommes de qualité, surtout avec des élus dignes et dynamiques sur le terrain.

Propos recueillis par Thierry Nougou et Firmin Oyé

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Jules Monkala-Tchoumou a pris ses fonctions de nouveau préfet

Le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a intronisé le 11 février dernier à Madingou le nouveau préfet du département de la Bouenza, le colonel Jules Monkala Tchoumou

Nommé par décret 2017-9 du 24 janvier 2017, le nouveau promu succède à Célestin Tombet Kendé. En effet, Jules Monkala-Tchoumou a invité les populations de la Bouenza à participer activement à l'œuvre de développement de ce département dans la rigueur et la vérité. Il a également demandé aux cadres et agents d'associer leurs efforts dans l'intérêt de la République afin, dit-il, de garantir une administration de proximité aux usagers.

Il entend accomplir sa nouvelle mission conformément aux lois et règlements de la Répu-

blique, tout en veillant à ce que toutes les filles et tous fils du département soient en paix.

« Le Congo est un Etat de droit, un pays modeste, au sein duquel les droits et libertés fondamentaux des personnes sont garantis »

L'ancien porte-parole de la police s'est engagé à tout mettre en œuvre afin de pérenniser le climat de paix et de sécurité qui règne dans la Bouenza. « Le Congo est un Etat de droit, un pays modeste, au sein duquel

les droits et libertés fondamentaux des personnes sont garantis », a-t-il fait savoir.

2017 étant une année électorale, le nouveau préfet de la Bouenza a souhaité que son département puisse donner à la communauté nationale et internationale le maximum de sa maturité et de sa conscience.

Jules Monkala-Tchoumou a, par ailleurs, rendu hommage au président de la République qui l'a nommé à cette haute fonction au niveau de l'Etat. Intronisant le nouveau promu, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local a rappelé quelques axes devant guider les actions du préfet. Selon lui, le préfet doit résider en permanence sur le territoire départemental, notamment à Madingou, siège de la préfecture de la Bouenza, et non à Pointe-Noire, à Brazzaville ou à Dolisie. Cette instruction concerne également les sous-préfets et les directeurs départementaux qui ne peuvent s'absenter

sans l'autorisation du préfet. Raymond Zéphirin Mboulou a, enfin, demandé au nouveau préfet de prendre des mesures courageuses pour que les fonctionnaires affectés dans le département de la Bouenza puissent être permanents à leur poste de travail. Né le 14 juin 1956 à Lekana, dans le département des Plateaux, le colonel Jules Monkala-Tchoumou est détenteur d'un diplôme de commissaire de police, obtenu à l'Ecole nationale supérieure de Police de Saint-Cyr, au Mont d'Or, à Lyon en France. Il était jusqu'à la date de sa nomination, directeur de la sécurité publique, porte-parole de la police nationale.

Parfait Wilfried Douniama

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

La Chine envisage un cycle de formation pour le personnel congolais

Au sortir d'un entretien le 14 février avec le ministre Alain Akouala Atipault, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang a déclaré que son pays est prêt à accueillir des agents congolais pour suivre une formation dans la perspective de réalisation de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

L'ambassadeur a précisé que la dite formation se déroulera dans un parc industriel chinois actuellement en plein fonctionnement. Les bénéficiaires de cette formation pourront, sur place, apprécier comment gérer et faire fonctionner une zone économique spéciale.

« La mise en place ou le fonctionnement de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire repose sur une bonne base des ressources humaines. Dans cet esprit, la Chine est prête à accueillir des agents congolais pour qu'ils puissent suivre un cycle de formation en théorie et en pratique », a précisé le diplomate Chinois.

« Concernant le démarrage de cette formation, nous attendons une réponse des autorités congolaises. Nous serons également en concertation avec les dépar-



Alain Akouala Atipault et Xia Huang (Crédit photo adiac)

tements ministériels concernés pour que d'ici à quelques semaines nous puissions arrêter une liste définitive des agents qui iront en Chine. Quant au nombre d'agents bénéficiaires, il sera connu en tenant compte des besoins du gouvernement congolais », a-t-il ajouté.

Abordant dans le même sens, le ministre Alain Akouala Atipault a souligné l'importance de cette

formation « anticipée », et la mise en œuvre le plus vite possible de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

« Pour l'heure, il s'agit de réfléchir à la formation des hommes et des femmes qui auront la mission d'assurer l'accompagnement, le fonctionnement de ces zones économiques. Dans notre rôle de position assez transversale, nous ferons intervenir les

autres ministères dans l'identification de recrutement du personnel qui ira en Chine pour la formation. Le pilotage des Zones économiques spéciales étant assez diversifié, les profils seront également très diversifiés », a confirmé le ministre de tutelle.

S'adressant aux détenteurs des documents attestant qu'ils sont propriétaires d'une parcelle de terrain au sein de la Zone économique spé-

ciale de Pointe-Noire, le ministre a rassuré que le processus se fera selon les règles de l'art, car des instructions fermes et claires ont été données.

« Avec le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Aimé Parfait Coussou Mavoungou, nous avons lancé les opérations de délimitation, d'arpentage et de bornage des 30 kilomètres carrés qui vont constituer le parc industriel de la future Zone économique spéciale de Pointe-Noire, en accord avec l'entreprise China Development Institute. Dans ce processus, la loi sera respectée », a rappelé Alain Akouala Atipault.

Pour la ZES de Pointe-Noire, rappelons que les parties chinoise et congolaise proposent la construction d'un port minéralier moderne servant de carrefour et grand terminal pour les échanges commerciaux en Afrique centrale et de modèle pour le continent africain. Les deux parties entendent également valoriser le secteur des hydrocarbures et diversifier l'industrie gazière en exploitant les produits dérivés du gaz (les engrais ou l'urée, le méthanol et l'électricité).

Yvette Reine Nzaba

ARRÊT SUR IMAGES : SAUVER LA ROUTE NATIONALE N° 2

Si l'on y prend garde, les prochaines pluies pourraient réduire à néant les efforts de réhabilitation de la route nationale n° 2, sur l'axe pont Mikalou-Thomas Sankara. Ainsi que le montrent ces images, les eaux de pluie pourraient détruire les caniveaux déjà éventrés.



FINANCES PUBLIQUES

Le Congo émet huit milliards FCFA sur le marché des titres publics

Le ministre de la Communication, Thierry Mougalla a présidé, en lieu et place du ministre des Finances, le 14 février à Brazzaville, la cérémonie marquant les préparatifs du lancement de la première émission des titres publics à souscription libre émis par le Trésor public congolais.

Cette opération, a déclaré le directeur national par intérim de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Gatien Odaye Obili, marque la volonté des autorités congolaises de satisfaire les besoins de financement de l'Etat par la mobilisation des ressources internes. Elle devrait, a-t-il ajouté, favoriser la conduite efficace de la politique monétaire par la BEAC.

Par ailleurs, Gatien Odaye Obili a indiqué que la mise en œuvre du mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre, en remplacement du système des avances directes aux Etats, présente trois principaux avantages, à savoir : la modernisation de la gestion de la dette publique ; l'élargissement et la diversification de la gamme des actifs financiers, ainsi que l'amélioration de l'efficacité de la politique monétaire.

L'émission des titres publics à souscription libre, a-t-il renchéri, est animé par quatre principaux acteurs, notamment le Trésor public en qualité d'émetteur ; les directions nationales de la BEAC dont le rôle est d'assurer l'organisation matérielle des adjudications pour le



Albert Ngondo, Thierry Mougalla, Gatien Odaye et Emmanuel Akouala Mpan (DR)

compte des Trésors nationaux ; la cellule de règlement et de conservation des titres qui assure les fonctions de dépositaire central et les spécialistes en valeur du trésor qui ont le monopole de souscription à l'émission primaire.

Le directeur national par intérim de la BEAC a assuré les participants de la disponibilité de la banque centrale d'accompagner les six Etats de la Cemac dans les actions de sensibilisation, de renforcement des capacités des administrations financières et d'assistance technique et organisationnelle. Prenant la parole à son tour, le ministre Thierry Mougalla a

reconnu que le gouvernement est persuadé que la mobilisation de tous les acteurs et experts du marché de la dette publique apportera une grande richesse à la réflexion sur la problématique du financement. L'enjeu de la cérémonie marquant les préparatifs du lancement officiel de la première émission des titres publics à souscription libre, a-t-il poursuivi, est de permettre que tous les financements existant dans les différents pays de la Cemac puissent être mobilisés afin d'accompagner l'action économique et sociale des pouvoirs publics congolais.

« Dans notre pays comme ail-

leurs, la politique budgétaire constitue le principal canal de diffusion de la croissance économique, un ajustement

souscription libre constitue une opportunité pour les pays de la Cemac, particulièrement pour le Congo, en ce qu'il per-

trop marqué pourrait avoir des effets négatifs sur l'activité économique ainsi qu'un coût social élevé. Notre responsabilité en tant que pouvoirs publics est de soutenir la demande pour éviter une aggravation trop forte de la situation, notamment les destructions de capacité productives et des emplois. Cette première émission de huit milliards de Fcfa sur le marché des titres publics à souscription libre du Trésor public congolais, participe à l'atteinte de cet objectif », a déclaré le ministre Mougalla. En outre, il a noté que le mécanisme des titres publics à

met : d'emprunter à moindre coût, après mise aux enchères des soumissions ; d'emprunter en monnaie locale en limitant le risque de change ; de mobiliser et de recycler l'épargne domestique dans des projets et programmes d'intérêt avéré pour les populations de la sous-région ; de diversifier les instruments de placement, particulièrement au profit des investisseurs de la zone Cemac ; de favoriser l'émergence de la culture financière, ainsi que d'améliorer le cadre de gestion de la trésorerie de l'Etat en modernisant le système de gestion de la dette publique.

Roger Ngombé

SNDE

Des cadres et agents formés sur la procédure de passation des marchés

Environ vingt-six cadres de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) prennent part depuis le 13 février à Brazzaville, à un atelier de renforcement des capacités sur la passation des marchés. Durant une semaine, ces cadres de la SNDE vont améliorer leur performance dans le montage des dossiers d'appel d'offres ; la planification des marchés ; l'ouverture des plis, l'attribution des marchés...

La cérémonie d'ouverture de cette session de formation a été lancée le lundi conjointement par Jean-Didier Elongo et Louis Patrice Ngagnon, respectivement directeur général du contrôle des marchés publics et directeur général de la SNDE.

Selon ses initiateurs, l'atelier s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des agents de la SNDE, acteurs intervenant dans la chaîne des dépenses publiques, et constitue l'un des volets d'activités de la direction générale de contrôle des marchés publics.

L'atelier est basé essentiellement sur la planification et la passation des marchés au Congo. « La SNDE désireuse

des marchés, a envisagé cette formation d'une semaine », a indiqué le directeur général de la SNDE, Louis Patrice

mieux outillée notamment en matière des offres de fourniture des équipements, l'achat des matériaux pour l'entretien

autres établissements publics où l'Etat a une participation majoritaire, ses agents et cadres doivent s'approprier les instruments de transparence dans la planification et la passation des marchés publics.

« Cette formation est en quelque sorte une mobilisation des intelligences en vue de l'appropriation par les tiers des procédures de passation des marchés publics avec les nouvelles règles de transparence, de libre accès à la commande publique, d'égalité de traitement des soumissionnaires qui au bout, garantissent l'efficacité et la visibilité de l'investissement public », a insisté Jean-Didier Elongo.

Notons que durant les travaux de cet atelier, les participants plancheront aussi sur les modules tels que : la passation des marchés de prestations intellectuelles ainsi que la prévention et la gestion des contentieux.

Fiacre Kombo



Une vue des participants

d'adhérer à la réforme du système de passation des marchés, conformément au décret présidentiel du 20 mai 2009, et de consolider l'application des procédures de passation

Ngagnon, estimant que l'atelier contribuera à l'amélioration des compétences de ses cadres et à l'efficacité de son entreprise.

La SNDE sera sans doute

de ses installations etc.

Pour le directeur général du contrôle des marchés publics, Jean-Didier Elongo, la SNDE étant devenue maître d'ouvrage au même titre que les

PROCESSUS REDD+

Le département de Brazzaville examine les voies de réduction de la déforestation

Les membres du comité départemental Redd+ de Brazzaville et des représentants des administrations publiques centrales plangent depuis le mardi 14 février sur les rapports d'études produits par des consultants nationaux. Les résultats de ces travaux serviront à la préparation de la phase d'investissement du processus de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (Redd+) au Congo.

La ville de Brazzaville est considérée comme un grand centre de consommation de bois et de bois énergie par les ménages. Son extension se fait au détriment des forêts périphériques, déplore le secrétaire général du département de Brazzaville, Jean-Claude Etoumbakoundou, alors que celles-ci jouent un rôle important en matière écologique.

« C'est pourquoi, il est nécessaire que notre département soit pleinement impliqué dans le processus de l'élaboration du plan d'investissement, qui vise l'identification et la mise en œuvre des projets d'atténuation des émissions issues de la déforestation et de l'accroissement des stocks de carbone, à travers le développement des plantations forestières et agroforestières », a souhaité Jean-Claude Etoumbakoundou.

En outre, le département de Brazzaville suggère entre autres solutions pour lutter contre les érosions et atténuer les perturbations climatiques, l'accompagnement des initiatives pour mettre au point des



Les participants lors des travaux (Adiac)

techniques moins consommatrices de charbon, en améliorant les foyers utilisés par les ménages et la promotion des plantations forestières dans les zones périphériques.

Ces consultations de Brazzaville interviennent après une autre première tenue dans la même capitale consacrée au Pool, ainsi que des rencontres organisées à Ouessou, Djambala, Owando, Impfondo.

Depuis septembre 2016, le Congo est passé de la phase de préparation du processus Redd+, à la deuxième phase dite d'investissement. C'est une initiative de protection environnementale lancée en 2008, grâce aux appuis financiers de la Banque mondiale, de l'ONU-Redd+ et du royaume de Norvège.

A en croire le conseiller à l'économie verte et au reboisement, Grégoire Nkoua, ce vaste programme vert a permis au Congo d'atteindre ses

objectifs visant la préservation et la gestion durable de ses ressources forestières. « Il s'agit non seulement d'identifier et de mettre en œuvre des projets de terrain visant la réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation dans les secteurs forêts, agriculture, mines et énergie, mais également d'accroître la capacité de séquestration de carbone, à travers le développement des plantations forestières », a indiqué Grégoire Nkoua.

Selon le point focal programme d'investissement forestier, Grégoire Nkoua, l'élaboration de ce plan d'investissement sera réalisée par un cabinet international accrédité, après qu'auront été approuvées l'adoption du cadre politique et réglementaire et l'analyse du potentiel Redd+ du pays.

Fiacre Kombo

TRANSPORT

La route nationale n°1 comble le vide du CFCO dans le Pool

Reliant Pointe-Noire à Brazzaville, la nationale n°1 joue un rôle stratégique dans l'économie congolaise. Depuis l'arrêt du trafic ferroviaire dans le département du Pool, cette voie permet d'acheminer les marchandises entre ces deux plus grandes agglomérations du pays.

Pour la plupart des importateurs, bien que le Chemin de fer Congo océan (CFCO) demeure un mode de transport de masse, cette route comble certaines de ses lacunes.

« Sur le plan du tonnage, nous payons plus moins cher sur la route que sur la CFCO. Nos produits arrivent à bon port par la route sans inquiétudes. Alors que sur la voie ferrée, il y a certaines tracasseries. On est à l'aise que quand la cargaison se trouve en gare », explique Médard Malonga, comptable au bureau de la société Jony à Brazzaville.

Cette société basée à Pointe-Noire, est spécialisée dans l'importation des produits congelés. Médard Malonga souhaite la reprise du trafic sur le CFCO dans le Pool, afin que les différents modes de transport (aérien, terrestre et ferroviaire) soient mis à profit dans les échanges entre la côte atlantique et l'hinterland. Le silence du rail dans le Pool cause un manque à gagner à certaines entreprises. On peut notifier à titre indicatif, la Société nouvelle des ciments du Congo (SONOCC), basée à Loutété dans le département de la Bouenza. « Nous payons plus cher en acheminant nos produits vers Brazzaville sur la RN1. Une tonne de ciment entre Loutété et Brazzaville nous coûte entre 15.000 et 17.000 francs CFA contre environ 7900 francs CFA sur la voie ferrée », déplore l'un des cadres de cette entreprise. Selon lui, pour une cargaison de près de 30 tonnes de ciment, la SONOCC débourse 800.000 francs CFA pour le trajet Pointe-Noire/Brazzaville.

Au-delà de l'aspect lié aux délais, l'on évoque également les difficultés liées à l'accès aux wagons au niveau du CFCO. La construction de la RN1 a facilité non seulement le rapprochement des deux villes mais aussi favorisé la mobilité des personnes et des biens. D'une longueur de plus de 500km, la RN1 conforte sa vocation de route d'intégration régionale en Afrique centrale. Elle a été construite avec l'appui du gouvernement chinois pour une bagatelle de plus de 1000 milliards de FCFA.

L'importance de cette voie s'appréciait déjà favorablement après la mise en service du tout premier tronçon Pointe-Noire/Dolisie (160km) en 2011. Ce qui avait d'ailleurs permis aux autorités compétentes de mieux évaluer les flux du trafic et de porter la chaussée de cette voie à la classe T4, c'est-à-dire, 6000 véhicules par jour. La fin des travaux du premier tronçon de la RN1 a été perçue comme une victoire sur la forêt montagneuse du Mayombe, qui représentait un véritable casse-tête pour les usagers.

Reliée à la RN2 à hauteur du village Yié, cette route permet de gagner aisément d'autres pays de l'Afrique centrale tels le Cameroun, le Gabon, la République démocratique du Congo (RDC) et la République Centrafricaine (RCA).

Il s'agit d'un projet qui n'avait pas pu être réalisé dans le passé, en raison certainement de la complexité du relief et de l'implication des moyens financiers colossaux. Depuis sa concrétisation, plusieurs Congolais préfèrent voyager entre Brazzaville et Pointe-Noire par véhicule au détriment de l'avion et du train comme dans le passé.

Christian Brice Elion

ŒUVRE SOCIALE

Le père Jean Marie Bukasa Malu élevé au rang de mendiant de la paix et citoyen du monde

A la faveur de la journée mondiale des malades, le père Jean Marie Bukasa Malu, président de l'Association Afrika téléma, a été décoré, le 13 février à Brazzaville, par l'ONG internationale MB Production, en reconnaissance de ses œuvres humanitaires en faveur des déshérités et pour la promotion de la paix au Congo ainsi qu'en Afrique.

Pour le stimuler au travail social, le président de l'association Afrika téléma, a reçu un diplôme d'honneur ; les textes fondamentaux de l'ONG internationale MB Production, managée par Médard Mbongo, et une écharpe.

Le manager de l'ONG Internationale MB Production a affirmé avoir mené des enquêtes durant deux ans pour découvrir la personne de Jean Marie Bukasa Malu et son œuvre, actuellement présente en Afrique et en Europe.

Cette décoration confère au père Jean Marie Bukasa Malu, le mérite de devenir le men-



En soutane noir, le père Jean Marie Bukasa Malu entouré par ses frères et amis (DR)

diant de la paix et citoyen du monde. En reconnaissance de son action en 2010, l'association Afrika téléma a été officiellement présentée au public par monseigneur Anatole Milandou. Sur le plan littéraire, deux livres ont été publiés sur l'œuvre d'Affrika téléma et de son président fondateur. Le premier ouvrage est titré : « Le père Jean Marie Bukasa Malu, chantre de la paix dans Afrika téléma », paru en 2010, et l'autre s'intitule : « Regarder l'autre autrement, facteur de paix », publié en 2013 par Valentin Ntumba Kapambu, professeur de l'université catholique de Kinshasa en RD-Congo.

Bien qu'étant tempérante cette cérémonie de congratulation a été rehaussée de la présence de deux ambassadeurs, notamment de la RD Congo et de la Centrafrique ainsi que d'un administrateur-maire.

Fortuné Ibara

ACTION SOCIALE

Le Congo se dotera prochainement d'un cadre légal

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a annoncé récemment, au cours de la conférence des directeurs évoluant sous sa tutelle, l'élaboration de l'avant-projet de loi d'orientation de l'action sociale

Considéré comme le miroir de ce département ministériel, l'avant-projet de loi d'orientation de l'action sociale est actuellement en pleine élaboration grâce au concours du cabinet expertise France avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD). « Son adoption et sa promulgation doteront notre pays d'un cadre légal d'exercice de la politique en matière d'action sociale, d'action humanitaire et de solidarité », a précisé Antoinette Dinga Dzondo.

Outre l'avant-projet de cette loi, le ministère s'est attelé à harmoniser d'autres textes juridiques. Il s'agit, entre autres, de la révision de la loi portant statut, protection et promotion des personnes vivant avec handicap en y intégrant les engagements internationaux pris par le Congo à travers la ratification de certains instruments juridiques internationaux. Il y a aussi l'élaboration de l'avant-projet de loi portant protection et promotion de la personne du 3e âge ; ainsi que celui relatif à loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif de la personne vivant avec handicap. Le ministre

des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a également élaboré et transmis tous les textes organiques des structures sous-tutelle au Secrétariat général du gouvernement.

Afin de renforcer et de moderniser le dispositif d'action sociale en place au Congo, la ministre de tutelle a effectué en 2016, des missions tant au plan national qu'international lui permettant de s'informer des problématiques liées à son département. « Ces missions m'ont permis de dresser un état des lieux qui indique clairement les forces et faiblesses de notre département ministériel, domaine par domaine », a précisé Antoinette Dinga Dzondo.

Le projet « Telema », un atout majeur pour le renforcement des capacités

L'année 2016 a été aussi marquée par l'évaluation du plan d'action de la Politique nationale d'action sociale (PNAS) 2013-2016. En effet, il ressort des résultats présentés que des efforts doivent être doublés afin d'améliorer les performances. Ceci en s'attaquant dès à présent à l'impérieuse question du renforcement des capacités techniques, opérationnelles et financières pour mieux répondre aux missions de prévention,



La ministre Antoinette Dinga Dzondo/credit photo Adiac

de protection, de prise en charge et de promotion des populations cibles qui attendent des réponses adéquates. « D'où, la conclusion avec l'AFD, par l'entremise du consortium Gret-E_Sud et Copas, d'un partenariat pour la mise en œuvre du projet dénommé « Telema » ou « Relèvement », dont un des objectifs majeurs est le renforcement des capacités institutionnelles, techniques, opérationnelles et humaines du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, au niveau central déconcentré et au niveau de nos structures sous-tutelle », a conclu la ministre en charge des Affaires sociales.

Parfait Wilfried Douniama

CEMAC

L'institution sous-régionale entend poursuivre les réformes de l'administration douanière

Les agents de douanes des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) tiennent du 14 au 17 février à Brazzaville, un séminaire sur la poursuite des réformes de l'administration douanière des pays membres. Objectif : moderniser ladite administration.

Outre les missions traditionnelles de la douane, le séminaire vise trois objectifs à savoir : orienter les investissements vers les secteurs prioritaires et de production des statistiques sur le commerce extérieur, lutter contre la fraude afin de préserver le tissu économique des Etats, la protection de la sécurité et de la santé publique en matière de lutte contre la drogue et le trafic des stupéfiants puis, mener des réformes qui s'appuient sur les meilleures pratiques du management, des procédures claires, des contrôles modernisés et un système d'information qui retrace tous les flux et sécurise les recettes.

« Cette vision devrait reposer sur une harmonisation des procédures, une collaboration entre les services mais aussi et surtout sur un programme commun de renforcement des capacités », a déclaré le conseiller à la fiscalité et aux douanes, au ministère congolais des Finances, Guénoël Mbongo Koumou à l'ouverture du séminaire. Et d'ajouter, « Dans un monde en perpétuel mouvement, où la tendance est à la formation des grands ensembles pour atteindre l'efficacité, nos économies doivent développer une vision commune en matières de réformes fiscales et douanières. Dans cette vision, et en perspective de la chute progressive des barrières économiques, le rôle de la douane est appelé à évoluer ».

Signalons que parmi les animateurs du séminaire, figurent les représentants et experts du Fonds monétaire international (FMI) et d'AFRITAC Centre.

Jean Jacques Koubemba

Le projet plateforme maraichère « Société Primeurs de Djeno » lancé officiellement à Banga Cayo

La Société Primeurs de Djeno (SPD) située à Banga Cayo dans le district de Tchamba Nzassi, à près de 44 kms de Pointe-Noire a été inaugurée le 9 février en présence d'Alexandre Honoré Paka, Préfet de Pointe-Noire, Pierre Justin Makosso, 2e vice président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, de Pierre Jessua, directeur général de Total E&P Congo, d'André Ozanne, directeur général de Sodexo ainsi que de plusieurs autres autorités de la ville et invités.

La Société Primeurs de Djeno est une initiative de l'Association des Maraichers de Djéno (AMD). Elle occupe une superficie de 15 hectares consacrés à la culture de légumes. La mise en place de cette plateforme maraichère résulte de la volonté de ses membres d'améliorer leurs techniques de production. Total E&P Congo a financé ce projet à hauteur de 98 550 000 FCFA soit 66% du capital. La plateforme, équipée d'outils et matériels modernes, bénéficie d'une participation financière d'Aries Investissements et de l'appui technique de JTAgro

(qui participe aussi financièrement au projet), chargée notamment d'assurer la formation des membres de l'AMD et le transfert de compétences essentielles pour la pérennité du projet. Pour Pierre Jessua, directeur général de Total E&P Congo, la création de la Société Primeurs de Djeno vient marquer une étape décisive pour l'atteinte des objectifs que s'est fixée l'Association des Maraichers de Djéno qui a pour objectifs de participer au processus local de développement communautaire durable et de favoriser la création d'emplois. « La SPD dispose désormais de la capacité d'assurer une production maraichère locale respectant les dimensions technique, économique, sociale et environnementale requises pour le marché formel. La SPD est aussi en mesure de réaliser la conservation et la commercialisation de ses produits, pour un approvisionnement en direction des principaux fournisseurs de Total E&P Congo sur les sites offshore » a-t-il dit.

Total E&P Congo qui appuie l'AMD depuis 2005 dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et environnementale, et la société Sodexo confrontée à des problèmes d'approvisionnement en fruits et légumes sur le marché local, décident en 2012 de



s'associer afin d'identifier des solutions pour contribuer à l'amélioration des conditions de production de l'AMD. La Société JTAgro, spécialiste en agronomie tropicale et en montage de projets maraichers en Afrique est choisie pour réaliser un audit de l'AMD et proposer des orientations opérationnelles. Plusieurs études sont faites et aboutissent à la création de la SPD en septembre 2016, et en novembre dernier à l'implantation de la plateforme logistique, du réseau d'irrigation avec plus de 2,8 kms de réseau enterré, du tunnel pépinière de 420 m2 et de la préparation des terres. Les premiers semis sont réalisés le 1er Décembre 2016 et les premières ventes ont eu lieu fin janvier. « SPD sera donc implantée sur deux sites celui de Banga Cayo sur 15 hectares qui assurera les productions maraichères (tomate, salade, aubergine, courgette, poivron, carotte, chou, melon, pastèque) et le site historique de Djéno dont la topologie vallonnée permettra d'implanter mi 2017 une unité de production arboricole fruitière. Nous cultivons avec des méthodologies nous permettant à la fois de répondre à des critères d'agriculture raisonnée calqués sur les normes européennes. Nos produits seront analysés tous les deux mois par des

laboratoires indépendants et une planification culturelle nous permettant d'assurer un approvisionnement hebdomadaire de nos clients tout au long de l'année à partir de leur besoin » a renchéri Laurent Colas, responsable du projet et d'ajouter que SPD emploie 15 salariés que les membres de l'AMD et 20 Journaliers à temps plein ainsi que 3 gardiens soit 38 personnes. Pour André Ozanne, directeur général de Sodexo, ce projet a pour but de satisfaire de manière pérenne et régulière les besoins en légumes frais du personnel employé sur les sites en mer, tout en favorisant le développement de la filière maraichère des départements du Kouilou et de Pointe-Noire « Le model de ce projet pilote pour Sodexo au Congo fera l'objet de toutes les attentions du groupe et pourra être dupliqué sur les nouveaux projets que nous espérons voir se développer en République du Congo et auquel nous souhaitons contribuer » a-t-il ajouté. L'AMD a, par la voix de Marc Bikinda son président, salué cette initiative qui a permis de moderniser leur exploitation, d'augmenter la production, d'améliorer les conditions de conservation des produits et structurer les circuits de distribution.



LIBYE

Le gouvernement dénonce la formation d'une coalition armée parallèle à Tripoli

Dans un communiqué rendu public dimanche, le Gouvernement libyen d'union (GNA) a dénoncé l'annonce cette semaine à Tripoli de la formation d'une coalition de groupes armés baptisée « Garde nationale », y voyant une tentative « de former un corps parallèle à la garde présidentielle ».

Le gouvernement d'union nationale a réagi de la sorte puisque jeudi dernier, des groupes armés venus essentiellement de la ville de Misrata (ouest) avaient annoncé la création d'une « Garde nationale libyenne » qui aurait pour mission selon eux, de combattre le groupe Etat islamique. La même coalition avait fait savoir qu'elle entendait aussi sécuriser les institutions de l'Etat, les missions diplomatiques, et les ressortissants étrangers.

Ce que redoutent les autorités libyennes c'est le fait que ces groupes armés n'avaient pas précisé si cette Garde nationale créée allait appuyer ou pas le GNA, seul exécutif reconnu et soutenu par l'ONU et les pays occidentaux.

Plusieurs des milices qui composent cette coalition seraient loyales à Khalifa

Ghweil, un ancien dirigeant qui avait autoproclamé en 2014 à Tripoli un gouvernement de salut national et n'avait ensuite pas voulu reconnaître le GNA quand ce dernier s'était installé dans la capitale en 2016, selon des sources locales.

Les États-Unis avaient exprimé leur inquiétude après l'entrée de ces groupes à Tripoli, y voyant un « risque de déstabiliser davantage la sécurité déjà fragile » dans la capitale, selon un communiqué du département d'Etat. « Nous soulignons que ce groupe et ceux qui l'appuient sont considérés comme hors-la-loi et n'ont aucun statut. Et ils vont être traités de la sorte par les organes sécuritaires et judiciaires », a prévenu le GNA dans son communiqué.

Les dirigeants libyens re-

connus par la communauté internationale voient aussi dans la formation de cette coalition de groupes armés une tentative non seulement de créer « un organe de sécurité parallèle », mais aussi « de faire entrer la capitale dans un conflit armé sanguinaire ».

Selon certains observateurs, si elle est confirmée, la formation d'une telle coalition de groupes armés hostiles au GNA pourrait affaiblir encore plus cet exécutif qui n'arrive toujours pas à asseoir son autorité dans l'ensemble du pays ni même dans la capitale. Il fait face notamment à l'hostilité d'une autorité rivale basée dans l'est du pays et qui refuse de le reconnaître.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye et en particulier la capitale Tripoli sont sous la coupe de dizaines de milices dont les allégeances et les zones de contrôle sont mouvantes.

Nestor N'Gampoula

CÉMAC

Oyala accueille le sommet des chefs d'Etat le 17 février

La ville d'Oyala en Guinée Equatoriale va accueillir, le 17 février, le sommet ordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), a-t-on appris.

Ce sommet se tient sur convocation du président en exercice de l'organisation, Obiang Nguema Mbasogo. Il intervient deux mois seulement après le sommet extraordinaire de la Cémac qui s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) convoqué par Paul Biya. Outre les 6 chefs d'Etat de la région, ces assises se sont déroulées en présence de la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, et du ministre français de l'Economie et des finances, Michel Sapin.

Le sommet extraordinaire avait débouché sur des résolutions fortes, notamment la non-dévaluation du franc CFA. La 31ème session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) qui se tient actuellement permet de se faire une idée de l'ordre du jour de la rencontre d'Oyala. Ainsi, les chefs d'Etat devraient se pencher sur l'adoption du budget des institutions régionales, la réforme des économies par rapport au secteur pétrolier, le défi sécuritaire, la poursuite de la mise en œuvre des réformes institutionnelles avec l'installation des cours communautaires, le renforcement de l'union douanière, donc la libre circulation des personnes, la consolidation du marché commun, avec l'état d'avancement des négociations de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique centrale et l'Union européenne (UE) notamment l'assainissement des financements publics communautaires, avec l'état d'avancement de la mise en œuvre des directives du cadre harmonisé de gestion publique de la Cémac).

Ces trois dernières années, la région Cémac a connu un ralentissement de sa croissance. Malgré les projections du dernier comité de politique monétaire (CPM) de décembre 2016 de la banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Ces projections tablaient sur un repli de 1% contre plus de 4% en 2014.

Noël Ndong

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL,
DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/METPFQE/CGMP/2017.

ACQUISITION DU MATERIEL ET FOURNITURES DES EXAMENS ET CONCOURS

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet fonctionnement exercice 2017, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi entend acquérir des fournitures des examens et concours.
2. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi sollicite, pour cela, des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour :
 - Lot n° 1 : acquisition des feuilles de copies ;
 - Lot n° 2 : acquisition de fiches d'anonymat et des fiches de gestion de lots ;
 - Lot n° 3 : acquisition des pochettes enveloppes sécurisées et autocollants ;
 - Lot n° 4 : acquisition des rames de papiers et diverses fournitures ;
 - Lot n° 5 : acquisition du matériel et consommables informatiques ;
 - Lot n° 6 : acquisition des malles et autres matériel.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi sis immeuble ex voix de la révolution en face du stade Marchand (Cellule de gestion des marchés publics, 1er étage), et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 9 heures à 14 heures.
4. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèces non remboursable d'un montant deux cent mille (200.000) Francs CFA par lot.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 13 Mars 2017 à 10 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 11 heures, en présence des représentants des candidats.
7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant équivalant à 1.5% du montant de l'offre financière par lot.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le
Le Ministre,
Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT EUDES.

MARCHÉ FINANCIER AFRIQUE CENTRALE

Rapprochement place financière Libreville-Douala

La Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a échangé récemment avec la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale (BM) pour la mise en œuvre des recommandations du cabinet en stratégie Roland Berger.

L'objectif est de concrétiser le projet de rapprochement des bourses de Douala (Cameroun) et de Libreville (Gabon). Lors de sa conférence à la Banque de France, le patron de la Cosumaf Rafaël Tung Nsue a indiqué que la relance d'un marché financier d'Afrique centrale aura bien lieu, sans donner de date précise. La Cosumaf a saisi la BM pour financer les recommandations du cabinet Roland Berger.

Dans la même stratégie, la BAD avait proposé deux scénarios en 2011. L'un se consacrait à la spécialisation des places, avec les actions au Cameroun et les obligations au Gabon ; l'autre consistait à fusionner les deux marchés, pour donner naissance à une place financière installée à Douala, tandis que le régulateur et le dépositaire central seraient basés à Libreville. Pour matérialiser le rapprochement des deux bourses régionales, la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC-Libreville) et Douala Stock Exchange (DSX), avaient estimé générer 1000 milliards de FCFA d'émissions par an d'ici à 2020, la Cosumaf compte débloquer de nouveaux financements auprès de la BM et de la BAD un programme de 6 millions d'euros est à l'étude. Il vise à installer plusieurs groupes de travail chargés de réfléchir sur le rapprochement Libreville-Douala. En cas de réussite, les deux places pourraient mettre fin à la guéguerre entre les deux places financières de la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac : Cameroun; Centrafrique; Congo; Gabon; Guinée Equatoriale et Tchad).

N.Nd.

VIE DES PARTIS

Le PCAP lance le chantier de mise en place d'une Fédération France

Le Parti pour la concorde et l'action politique (PCAP) a tenu samedi à Paris une réunion préparatoire à la mise en place d'une fédération PCAP-France.

Le président du PCAP, Alexis Ndinga, avait fait le déplacement en France afin de donner le coup d'envoi des travaux de mise en place d'une Fédération France. Le dirigeant du parti a fédéré autour de lui des Congolais de la diaspora, ainsi que des sympathisants pour un temps d'échange autour des réalisations du parti, pour défendre son bilan en tant que député dans la 1ère circonscription de Pointe-Noire et présenter les contours de ce que sera la future fédération PCAP-France.

L'objectif pour le parti est d'avoir une cellule de réflexion sur la place de Paris destinée à apporter le savoir-faire de l'Europe vers le Congo à travers la diaspora en vue des échéances électorales futures. Comme de nombreuses formations politiques congolaises, le PCAP a les yeux de Chimène pour la ville lumière et la diaspora de France. « Paris constitue un vrai enjeu. C'est une réelle vitrine pour porter au niveau du Congo et de l'Afrique centrale », pointe le président Ndinga. Paris constitue la première étape vers l'ouverture à l'international du parti. « La France est le premier maillon d'implantation à l'international et nous allons nous installer partout où sont présents nos compatriotes », a souligné Alexis Ndinga. La réglementation française n'autorisant pas la création de parti en France, le PCAP-France prendra la forme d'une association politique soutenant l'action du PCAP-Congo. PCAP-France permettra aux congolais de la diaspora d'« apporter leur part de réflexion aux problématiques qui touchent le Congo », a précisé le président Ndinga. Le PCAP, qui affiche de solides ambitions pour les élections législatives et locales de cette année, aura besoin dans la perspective du scrutin, de cette cellule de réflexion qui sera instituée officiellement le 20 mars prochain lors d'une assemblée générale. « Nous comptons sur la force et la détermination des membres du parti pour avoir un groupe parlementaire », a souhaité Alexis Ndinga.

Le PCAP est un parti de centre fondé en 2011. Il a pour doctrine la social-démocratie et compte 13 élus locaux dans le Niari, la Bouenza et la Lekoumou.

Rose-Marie Bouboutou

FRANCE

Julia Mundele : « J'ai fait de ma passion mon métier »

Autodidacte dans le métier de journaliste, Julia Mundele développe l'étoffe de communicante par ses prises d'antenne et par ses postes dans les réseaux sociaux.

« Communiquer est inné en moi », confie-t-elle, mettant en avant son amour pour le journalisme depuis son enfance jusqu'à devenir autodidacte dans ce domaine. Désormais, sa belle silhouette, toujours enveloppée d'une impeccable tenue « Amadou Couture », est bien connue des téléspectateurs de la TV Eponyme. « J'ai créé cette chaîne en ligne en 2014 pour mettre en lumière les différents talents détectés au sein de la diaspora », explique Julia Mundele, puisant sa source de motivation auprès de celles et ceux qui entreprennent.

Après ses études scientifiques à la faculté de médecine à l'Université Paris XI^e, le temps passant, la bloggeuse congolaise s'est trouvée en se positionnant ailleurs que dans la biologie génie génétique. A défaut d'une carrière dans les sciences, elle a plutôt validé ses compétences de communication en faveur des Congolais porteurs de projets faisant de leurs passions leurs métiers. C'est avec eux que des codes s'installent. Elle tisse les liens en oubliant le trac des projecteurs des studios amoindri à l'issue d'une forma-

tion en communication des entreprises à l'Ecole IGS-ISCPA, Paris Xème, lui permettant l'intégration à l'académie audiovisuelle de Paris. Née en France, ayant plusieurs séjours en RD Congo, elle ambitionne de démystifier les stéréotypes dont sont victimes les Congolais. « Je les mets en lumière pour pouvoir constituer un subtil réseau d'étoiles capables de briser la chaîne de la pensée péjorative extérieure et restrictive classant les Congolais des deux rives du fleuve Congo uniquement au rang de sapeurs sans réelles ambitions ». « Non ! Les Congolais ont aussi leur place dans l'entrepreneuriat, l'enseignement, le partage de leur foi, les arts, la mode, la beauté, la politique ou la littérature », s'insurge Julia Mundele, toujours énergique, pragmatique, déterminée à motiver et donner sa place, après qu'il se sera trouvé, à

chaque individu congolais. Fervente militante des liens à tisser entre acteurs de l'entrepreneuriat des minorités visibles, Ju-



Julia Mundele /Crédit photo

lia Mundele positive par ses mots et son image pour convaincre. Depuis le début de cette année, elle multiplie les interviews, chit-chats et couvertures d'événements de la diaspora comme celle organisée fin janvier par Emilia Mambissa et Ganique Bayouki pour Corine l'association les Etoiles, présidée par Corine Marteau. « Mon travail est d'expliquer les parcours de réussite pour montrer les modèles à suivre pour les Congolais de l'extérieur... », proactive-t-elle.

Marie Alfred Ngoma

BRAZZA
Actualité Française Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



V^E FORUM INTERNATIONAL AFRIQUE DÉVELOPPEMENT

Les nouveaux modèles de croissance inclusive en Afrique
16 ET 17 MARS 2017 - HYATT REGENCY, CASABLANCA



CROIRE EN VOS FORCES

Inscrivez-vous sur
clubafriquedeveloppement.com

Le rendez-vous incontournable en terre africaine pour vos opportunités de croissance

Impulsé par une vision royale d'avant-garde, le Forum International Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank est aujourd'hui la plate-forme de référence de la communauté économique et politique engagée en Afrique. Depuis sa création, le Forum a réuni plus de 5500 opérateurs de 36 pays - dont 24 d'Afrique - et a généré plus de 13000 B to B ; offrant ainsi une dynamique concrète d'opportunités d'affaires et de développement sur le continent.

La 5^e édition confère à ses participants :

- Un programme exclusif de rencontres thématiques de haut niveau - L'accès à la liste des participants à l'événement et la prise de rendez-vous B to B en ligne - La participation au Marché de l'Investissement - La mise en relation avec les responsables des banques du réseau africain du groupe Attijariwafa bank.



Crédit du Congo

NÉCROLOGIE

Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Ndé Fidèle, Ngakosso Auguste, Iloye Marcel,



Akondzo-Ondélé Albertine, les familles Ambou-Langa/Endolo et Endzei, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, neveu et fils, Odaye Godé, survenu le jeudi 9 février à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial à Pointe-Noire. Les parents de Brazzaville sont priés de passer au domicile de Ngakosso

Auguste sis au n° 21 de la rue Sembé (Talangai), pour toutes formalités liées aux obsèques qui auront lieu à Pointe-Noire à une date ultérieure.

REMERCIEMENTS

Touchée par les marques de sympathies que vous avez témoignées à leur endroit lors du décès de leur soeur, mère, tante et grand-mère, Julienne Vanga, en date du 6



janvier 2017, Gaston Ikombo, Maurice Ekeki, Maître Gilbert Amvoula Obambi et famille, vous adressent leurs sincères remerciements.

À l'occasion du 40^e jour de son décès, des messes seront dites en la Basilique Sainte-Anne du Congo pour le repos de son âme, le jeudi 16, samedi 17 février 2017 à 6 heures 15 mn et le dimanche 18

février 2017 à 10h30mn.

Que le Seigneur, dans sa miséricorde, l'accueille dans sa maison.

IN MEMORIAM

12 février 1992-12 février 2017, voici 25 ans que Dieu Tout Puissant arracha à l'affection des hommes son serviteur (Pied gauche de l'église Kibanguiste) Oba François, fils d'Ansi N'Gaélin de Bempo.

Ainsi, en ce jour d'anniversaire, sa famille biologique notamment ses enfants (Ansi Dydy François, Oba Mabouere Elise, Oba Lambyte de Dieu, Oba Etou Jean Clotaire, Oba Christian, Obangala Freddy); ses petits-fils (Ngakosso-Oko Amour, Mbama Chianie Love, Ansi Obangala Gem Priscil, Ansi Ossebi Glück, Oba Dorchelly, Ansi Obangala Mc Celavy, Ansi Obangala Dydy Rivers et Beau de Rochas) et ses arrière-petits-fils, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Papa, Pépé nous ne t'oublions jamais car nous portons courageusement ton nom et ton gène. Repose en paix auprès du Très haut



CONGO-RUSSIE

« La coopération entre les deux pays se développe progressivement », selon Valery Mikhaïlov



L'ambassadeur de la Fédération de Russie lors de la conférence de presse (DR)

Cette annonce a été faite par l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov, lors de la conférence de presse consacrée à la « Journée du diplomate » organisée le week-end dernier au siège de l'ambassade à Brazzaville.

Dans son intervention, le diplomate russe a mentionné que le monde moderne connaît une période de profonds changements dont l'essence consiste à la formation d'un système international polycentrique. L'année bissextile de 2016 était difficile pour le monde entier : la situation économique compliquée relative à la chute des prix du pétrole, les tendances de crise évidentes en Eurasie, au Moyen-Orient et en Afrique du nord, les nouveaux défis et menaces globaux. Les contradictions en Syrie, Irak, Libye et Ukraine restent toujours irrésolues. De nombreux pays de l'Afrique sont déstabilisés. Le terrorisme est devenu l'une des réalités les plus dangereuses du monde moderne.

« Notre position constante est que la communauté internationale ne peut résister au terrorisme que par les efforts conjoints. Un élément clé de nos efforts est la promotion de l'initiative du président de la Russie Vladimir Poutine sur la formation d'une large coalition internationale contre le terrorisme sur la base

du droit international et sous les auspices de l'ONU, sans politisation et sans politique de doubles standards, tout en respectant la diversité culturelle, le droit des peuples à déterminer leur propre destin, l'équilibre des intérêts... Nous attribuons une grande importance et soutenons l'initiative de Denis Sassou N'Guesso, le président de la République, de créer le Fonds Bleu du bassin du Congo dans le but de protéger les ressources en eau et les forêts de la région », a déclaré le diplomate russe.

Parlant des relations bilatérales, l'ambassadeur de la fédération de Russie en République du Congo a annoncé que la coopération entre le Congo et la Russie se développe progressivement, dans l'ambiance traditionnellement amicale. « Nous constatons le développement actif dans le domaine politique. Novembre dernier à Brazzaville nos deux ministères des Affaires étrangères ont tenu les consultations politiques, ayant confirmé que les positions de nos pays sur les grandes questions d'actualité sont proches ou coïncident, ce qui assure une base solide pour notre collaboration constructive dans le cadre de l'organisation des Nations unies (ONU) et d'autres organisations internationales dans la résolution de problèmes complexes d'aujourd'hui. Avec la partie congolaise, nous travaillons sur

l'établissement des liens directs entre la Russie unie et le Parti congolais du travail (PCT). »

Valery Mikhaïlov a indiqué que la locomotive traditionnelle dans les relations entre les deux pays est la formation des spécialistes congolais dans les universités russes. L'ambassadeur de la Russie au Congo constate que chaque année les Congolais manifestent plus d'intérêt envers les études en Russie. Cette année académique 2016-2017 plus de 300 étudiants sont partis pour la Russie aux titres différents. Parmi eux, 75 au titre des bourses d'État. Avec la participation des ambassades de Russie au Congo et du Congo en Russie et des ministères de l'Enseignement supérieur, il existe le groupe de travail en charge de l'admission et de l'envoi des boursiers. En 2016, le ministère de l'Enseignement supérieur de la République du Congo, et le ministère de l'Education et de la science de la Fédération de Russie ont signé le mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur. La contribution importante est faite par le Centre culturel russe (CCR) à Brazzaville, où on peut gratuitement étudier la langue russe. Il organise les événements scientifiques et culturels, ce qui, précise-t-on, joue son rôle dans le rapprochement entre les deux pays.

Bruno Okokana

DANSE CONTEMPORAINE

« Ku ntala » sera présentée vendredi au public

La compagnie plante planétaire que dirige le chorégraphe Jean Claude Kodja, alias Diako, démontrera le vendredi 17 février à l'Institut français du Congo, la danse intitulée « Ku ntala » qui signifie regarde moi.

Cette danse fait mention de l'être qui parle aux autres qui sont en face de lui. Issue d'une première création en 2015, « Ku ntala » est le résultat d'une collaboration entre la compagnie plante planétaire et six danseurs venus de différents horizons.

« Il est juste de regarder l'autre mais surtout, il est mieux de le regarder en apprenant à mieux le connaître dans le souci de lui tendre la main », indique le chorégraphe.

La compagnie plante planétaire organise depuis cinq

ans une série d'ateliers en danses traditionnelle, contemporaine et urbaine à l'endroit des jeunes danseurs chorégraphes du Congo et d'Afrique. Elle a été créée en 1997 au Gabon par Jean Claude Kodja. Il est auteur de plusieurs créations, entre autres, corps lié au son d'abstrait ; Au-delà de tes pas se créent des traces ; le silence, l'air patient ; le corps est un espace dans un espace ; Tourne au sol, le contact du corps et de la terre ; l'aveugle qui marche dans les ténèbres ; l'écrêteau d'un saut d'ombre. Le chorégraphe pratique cette danse depuis plus de vingt ans. C'est pour Jean Claude Kodja une passion de jeunesse, indique-t-on.

Rosalie Bindika

MORT D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

La famille réclame une autopsie

L'autopsie permettra, selon la famille, de savoir si oui non il y a eu erreur médicale de la part des médecins qui l'ont soigné.

Beaucoup de choses ont été dites et continuent à être dites sur la mort d'Étienne Tshisekedi. De quoi est-il mort ? Sans doute d'une embolie pulmonaire, cette maladie qui ne l'avait plus quitté de longue date, à en croire des sources médicales. Quoi qu'il en soit, la famille biologique du disparu veut en avoir le cœur net sollicité, d'ores et déjà, une autopsie du corps.

En tout cas, c'est en conférence de presse tenue le lundi dernier à Bruxelles qu'elle a exprimé ce vœu du reste salué par de nombreux cadres et militants du parti. « L'autopsie permettra de savoir si oui ou non il y a eu erreur médicale de la part des médecins qui l'ont soigné », a déclaré Félix Tshisekedi devant le parterre des journalistes présents.

Cette piste n'est pas à exclure alors que dans des cercles fermés internes au parti, la rumeur d'un supposé « empoisonnement » circule déjà. Deux faits négligeables taraudent actuellement les es-



Exposition du corps pendant les funérailles à Bruxelles

prits des proches de l'illustre disparu : la visite impromptue d'un leader de l'opposition qu'aurait reçue le malade peu avant sa mort et le virement des milliers de dollars sur le compte d'un membre du corps médical l'ayant pris en charge. Alors que l'attention générale reste actuellement

focalisée sur le vice-ministre Willy Mishiki dont la déclaration prémonitoire présageant la mort d'Étienne Tshisekedi lui vaut aujourd'hui des poursuites, certaines sources proches du parti pensent que les deux faits ci-haut cités méritent d'être approfondis. L'autopsie du corps permet-

tra justement de se faire une certaine conviction sur les circonstances encore louches du décès d'Étienne Tshisekedi. Entre-temps, des sons discordants se font entendre à ce sujet. Alors qu'une frange des responsables du parti s'en tiennent mordicus à cette autopsie, d'autres

pensent qu'une telle démarche tirerait inutilement en longueur la procédure d'inhumation du père de la démocratie congolaise dont le corps continue de traîner dans un funérarium à Bruxelles, sans espoir d'un rapatriement rapide.

Alain Diasso

Rumeur de la saisie de fonds : Matata ciblé

La rumeur semble peut-être persistante, mais elle ne se serait pas confirmée. Le 13 février dans la mi-journée, une information a rapidement circulé surtout sur les réseaux sociaux, faisant état de la saisie d'une colossale masse d'argent au beach de Brazzaville par la douane du Congo voisin.

Selon cette rumeur, une importante somme de cent millions de dollars en liquide aurait été interceptée de l'autre côté du fleuve, en provenance de Kinshasa. Et le nom de l'ancien Premier ministre Augustin Matata aurait été associé à ce pseudo-scandale, comme étant le propriétaire de cette somme d'argent. Et cela s'apparenterait fort bien à une énième attaque contre la personne de cette personnalité publique qui a servi le pays pendant quelques années à la primature, au ministère des Finances et au Bureau central de coordination (BCECO).

En effet, cette rumeur suscite bien des interrogations lorsque l'on sait que les douanes brazzavilloises seraient elles-mêmes surprises par cette nouvelle. « Rien n'a jamais été saisi à Brazzaville. Et puis quel idiot pourrait amener un convoi d'une pareille masse d'argent sans escorte pour l'acheminer en plus à Brazzaville lorsque l'on sait que Brazzaville, c'est Kinshasa, les deux capitales les plus rapprochées du monde ? », s'est interrogé un analyste avec un peu plus de jugeote. Et de continuer : « C'est sidérant que l'on soit aussi facilement manipulé et désinformé à Kinshasa, on succombe béatement à l'intox ».

Et le Premier ministre honoraire Matata a visiblement été la finalité de cette intox. Tenez, il a été la cible d'une récente attaque à la suite d'une facture payée par le secrétariat général du gouvernement pour l'acquisition d'une Jeep en sa faveur. Mais ces pourfendeurs, révèle-t-on, n'ont pas indiqué que tous les ministres reçoivent des véhicules de marque Jeep Prado accompagnés des indemnités de sortie et cela dure depuis quelques années. Ils ont occulté toutes les autres factures pour ne mettre que la sienne sur les réseaux sociaux et dans d'autres médias.

Cela démontre que Matata Ponyo, même après avoir donné sa démission et effectué la remise et reprise avec son successeur à la Primature, continue de déranger certaines personnes. Aussi cherchent-elles par tous les moyens à lui trouver des squelettes dans les placards. Mais ceci pourrait être la preuve que ce technocrate, qui s'est positivement politisé au regard des actions menées dans la gestion, a bien laissé des traces et un sillon à suivre pour mener encore bien plus loin le pays, au grand dam de ceux qui continuent à lui chercher noise et à poursuivre des guerres stériles de clan. Et l'on ne serait pas étonné de voir Matata, qui bénéficie toujours de la confiance du chef de l'État de rebondir, lui qui a quitté son poste à la suite de l'Accord de la Cité de l'OUA impliquant la nomination d'un autre Premier ministre issu de l'opposition politique.

M.E.

EN MARGE DES OBSÈQUES DE TSHISEKEDI

Arthur Amisi entrevoit des lendemains difficiles

Le président du Mouvement des volontaires pour le développement (MVD), Arthur Amisi Kibungila, a participé à Kinshasa à l'ouverture officielle des obsèques d'Étienne Tshisekedi dans la capitale, en symbiose avec ce qui se faisait à Bruxelles le 5 février.

Le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et président du conseil des sages du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), ainsi que président du Comité national de suivi de l'Accord du 31 décembre est décédé le 1er février 2017 à Bruxelles à 84 ans. Plusieurs personnalités politiques RD-congolaises et belges ont assisté, le 5 février, au Palais 2 de Heysel à Bruxelles, au recueillement au cours de laquelle un registre des condoléances a été ouvert. Une foule impressionnante a donc pris d'assaut cet espace mis à disposition par le gouvernement belge pour les funérailles de l'illustre disparu, icône de la lutte pour l'instauration de la démocratie en RDC, combattant exceptionnel de la liberté. Des hommages majestueux lui ont été rendus.

Kinshasa, la permanence de l'UDPS dans la commune de Limete sert de lieu de recueillement depuis l'ouverture officielle des obsèques. Présent en ce lieu en compagnie de ses pairs de la Dynamique de l'opposition qui est une plate-forme membre du Rassemblement, le MVD Arthur Amisi Kibungila a noté avec émotion qu'« avec cette disparition tragique, les temps à venir seront difficiles ».

Soutenant la désignation dans l'urgence de Félix Tshisekedi comme Premier ministre et de Martin Fayulu comme président du comité national de suivi de l'Accord du 31 décembre 2017 signé au



Arthur Amisi Kibungila, président du Mouvement des volontaires pour le développement (MVD)

terme des discussions directes entre la majorité présidentielle et le Rassemblement, Arthur Amisi Kibungila dont le parti, le MVD, est membre de la Dynamique de l'opposition, soutient que personne ne peut engager la Dynamique de l'opposition dans une action politique quelconque pendant que Gilbert Kiakwama et Freddy Matungulu sont sous le coup d'une suspension au sein de cette plate-forme politique faisant partie du Rassemblement.

Les deux acteurs politiques, suspendus le 21 janvier 2017 de cette plate-forme de l'opposition, ont tous appelé à l'apaisement et à l'unité au sein de la Dynamique. Le président du MVD a, par ailleurs, indiqué que l'avocat Tshibangu Kalala du barreau de Kinshasa/Gombe ne pourrait plus, lui aussi, remplir le rôle d'expert de la Dynamique.

M.E.

CÉLÉBRATION

Pas d'engouement pour la Saint-Valentin à Kinshasa

Les commerçants se plaignent de ne pas réaliser les ventes qu'ils font généralement à l'approche du 14 février, jour de la Saint-Valentin, où des amoureux se font beaucoup de cadeaux.

La fête de la Saint-Valentin, célébrée chaque année à travers le monde, a beaucoup perdu de son entrain à Kinshasa où les préoccupations sont plutôt ailleurs. Les Kinnois hier friands de cette célébration qu'ils ont intégrée dans leur mode de vie chaque 14 février ont fini par perdre les bonnes habitudes. Les articles destinés aux amoureux affichés sur les étalages des grandes surfaces ou même dans des boutiques peinent à se faire écouler au grand dam des marchands résignés par cette situation de fait. « *Nous vendons beaucoup plus de nuisettes et sous-vêtements en rouge et noir* », a confié le tenancier d'une échoppe au centre-ville. En fait, l'argent ne circule pas et beaucoup des Kinnois désargentés considèrent cette fête comme un gâchis préférant épargner leurs maigres ressources pour d'autres affectations plus utiles.

L'engouement d'il y a deux ans qui caractérisait la Saint-Valentin a pris un coup de nez. C'est à peine qu'on peut apercevoir dans la rue un couple ou un quidam habillé en rouge et noir. Dans certains milieux, tout celui qui s'habille de la sorte est vite fusillé de regard par des passants comme s'il venait d'un autre monde. Moralité : la fête des amoureux a cessé d'être sous les feux de l'exhibitionnisme notoire pour revêtir un caractère plus discret, plus réfléchi et plus romantique porté par les seuls initiés. Et ça se passe dans les réseaux sociaux et dans quelques restaurants huppés de la ville où des tourtereaux laissent libre cours à leurs fantasmes et à leur épanchement de cœur.

La situation économique délétère du pays avec, à la clé, la dépréciation du franc congolais et son corollaire d'inflation a littéralement estompé les ardeurs et mis un frein à une effervescence qui peine à trouver ses marques dans une ville où la politique a repris son droit de cité. Seuls les artistes musiciens tentent de restituer la Saint-Valentin dans son contexte à travers des productions annoncées en soirée dans quelques espaces récréatifs à Kinshasa. Malgré cela, la Saint-Valentin 2017 à Kinshasa aura laissé le goût âcre d'une ville en déliquescence qui, depuis longtemps, a cessé de vivre....

Alain Diasso

AFFAIRES FONCIÈRES

Félix Kabange Numbi visite la concession Ndangie

C'est une grande concession d'environ 37 hectares située dans la circonscription foncière de Ngaliéma appartenant à Mr Ndangi qui a retenu l'attention du ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi Mukwampa, ce vendredi 10 février. Dans la suite du ministre, le conservateur des titres immobiliers et le chef de division de cadastre ainsi que le représentant de la famille Ndangi.

Situé juste derrière le quartier Ma Campagne, ce site à vocation agricole en grande partie a attiré l'attention du ministre des Affaires foncières qui est allé se rendre compte de sa superficie en vue de dégager l'opportunité de procéder au morcellement sollicité par le propriétaire Ndangi. Pour Félix Kabange, le site doit répondre à certaines exigences dont celle de la préservation des espaces verts et requérir l'avis favorable des services de l'urbanisme et Habitat avant d'obtenir l'autorisation de morcellement qui sera délivrée par le ministre des Affaires foncières. C'est donc une véritable visite à vocation didactique pour permettre aux services des affaires foncières de se rendre compte de l'inspection préalable à faire avant de procéder à un morcellement. Pour se rendre ainsi compte de la mise en valeur du site, Félix Kabange Numbi a visité plusieurs activités qui sont développées dans la concession. Il s'agit de l'élevage des vaches, de la



Félix Kabange Numbi au site Ndangie

pisciculture avec des étangs, la culture des arbres fruitiers, une usine de traitement d'eau potable et un parc botanique pour des excursions des vacanciers. On trouve également des grottes dans ce site.

Aline Nzuzi

VIOLENCE URBAINE

La secte Bundu-Dia Kongo dans le viseur de la police

Les forces de l'ordre ont mené une opération contre des objectifs de la secte mystico-religieuse Bundu dia Kongo à Kinshasa dont le gourou, Ne Mwanda Nsemi, serait en instance d'arrestation dès la levée de son immunité parlementaire.

Ne Mwanda Nsemi, le gourou de la secte mystico-religieuse Bundu dia Kongo rebaptisé Bundu Dia Mayala, est en instance d'arrestation. Une procédure administrative serait en cours à la chambre basse du Parlement visant la levée de son immunité parlementaire qui empêche à ce stade son arrestation immédiate après les faits insurrectionnels mis à sa charge. L'arrestation de cet élu de la circonscription électorale de la Funa lors des élections de 2011 serait donc imminente, car à l'heure qu'il est, la police a déployé ses unités aux abords de ses deux résidences à Kinshasa pendant que l'intéressé se trouverait au Kongo central. À la base de cette histoire, une récente vidéo postée sur le net et partagé sur les réseaux sociaux dans laquelle Ne Mwanda Nsemi s'en prend ouvertement aux



Ne Mwanda Nsemi, chef spirituel de Bundu dia Kongo

institutions en place sur fond de discours xénophobe et d'outrage à la personne du chef de l'État. Il a appelé à l'insurrection contre le pouvoir du président Joseph Kabila promettant de « sévir » dans un avenir proche. « *Dans deux semaines, je vais frapper* », annonce-t-il dans cette vidéo où il prend les allures d'un seigneur de guerre.

D'où l'opération de police lancée

contre les objectifs de la secte le 13 février. Le premier assaut a eu lieu, d'après des sources, dans la commune de Ngiri-Ngiri dans un chantier du chef spirituel surprenant des membres de la secte réunis en prière. Plusieurs dizaines de policiers antiémeutes armés de kalachnikov ont fait irruption sur les lieux et ont fait usage d'arme pour déloger les adeptes trouvés dans la parcelle et soup-

çonnés de préparer un coup de force dans la capitale. D'après des sources sécuritaires, en effet, plusieurs dizaines de militants de BDK avaient fait le déplacement de Kimpese à Kinshasa pour des raisons encore inconnues. Des balles ont retenti et, dans la foulée, il y aurait eu mort d'hommes et plusieurs blessés, à en croire des sources. Puis, dans la soirée, d'autres tirs ont été entendus

vers Joli Park dans la commune de Ngaliéma où est située la résidence de Ne Mwanda Nsemi. Là aussi, même scénario. La police a procédé à « des arrestations » dans le cadre de son coup de filet. À la tête de ce qui ressemble de plus en plus à une milice quand bien même Bundu Dia Mayala se veut un parti politique censé évoluer selon les prismes démocratiques, Mwanda Nsemi est à l'origine de plusieurs attaques meurtrières depuis janvier au Kongo-central. Depuis sa création, en 1986, la secte Bundu Dia Kongo (l'Union du peuple Kongo) vise officiellement « *la libération culturelle, spirituelle et matérielle de l'Afrique tout entière, la réhabilitation de la culture Kongo et celle de l'Afrique* ». C'est au prix d'un combat acharné contre ceux qu'il considère comme les usurpateurs d'un pouvoir ancestral qu'il revendique qu'il pense restaurer le Royaume Kongo qui a connu son apogée au XVI^e siècle et dont l'autorité s'étendait sur l'actuel Kongo-central et des territoires aujourd'hui en Angola, au Congo-Brazzaville et au Gabon.

Alain Diasso

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

FC Renaissance du Congo tient en échec Akanda du Gabon

Il n'y a pas eu de but, le vendredi 10 février 2017 à Libreville, entre le FC Renaissance du Congo et le club gabonais du FC Akanda, en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.

Le club orange de Kinshasa, fondé en 2014 à la suite d'une dissidence avec le Daring Club Motema Pembe, disputait son premier match de coupe d'Afrique. Et l'équipe tuteurée par le pasteur et évêque Pascal Mukuna a vraisemblablement réussi son baptême de feu, en réussissant à ramener un résultat nul d'un déplacement piège au Gabon.

Pour cette rencontre, le nouvel entraîneur ivoirien François Guei a titularisé Héritier Nke dans les perches, et dans le champ, Djuma Shabani alias Wadol, Christian Ngimbi Mampangu, Nzungu Mafuana Mazowa, Guy Mfingi Magma, Mukoko Tunumbe Serge, Muloko Ducapel Jésus, Asumani Many Rashidi, Robert Wilangi Bolikango et Rashidi Musinga. D'autres joueurs ont été sur le



FC Renaissance du Congo (photo d'archives leopardsfoot.com)

banc des remplaçants au coup d'envoi, notamment, Guy Serge Mukumi, Ruddy Yala, Kalindula, Nicolas Okito, Henri Wangana, Kalombo Diba alias Milimo et Chérif Adingabo Lotola. Le technicien ivoirien affichait déjà son optimisme avant de quit-

ter Kinshasa. «L'ambiance est bonne avec les joueurs. L'état d'esprit est de gagner ce premier match ou, à la limite, de faire match nul. Ça va être un morceau difficile parce qu'en football rien n'est prévu et il y a toujours des surprises. Il

faut s'attendre à tout. Il faut au moins avoir un bon avantage ici à Libreville. Nous devons éviter d'encaisser les buts. On prie Dieu que la chance soit avec nous pour ce premier match », avait-il déclaré. Et Renaissance du Congo ramène un

match nul. Le score étant de zéro but partout, l'on s'attend à une autre partie ouverte à Kinshasa dans une semaine. Mais le club orange sera devant son exceptionnel public et dans son fief, avec son destin en mains.

Martin Engimo

FOOTBALL/SEMAINE DES RD-CONGOLAIS EN EUROPE

Mubele titulaire, Isaac Mbenza buteur

La semaine dernière a été intense pour une grande partie des footballeurs de souche RD-congolaise qui évoluent dans les championnats européens et ailleurs dans le monde.

À la Jupiler League (D1) en Belgique, Nathan Kabasele est remplacé par Nkaka à la 80e minute lors de la défaite de son équipe Mouscron face à Oostende (1-2). Landry Dimata était titulaire et buteur pour Oostende à la 34e minute. Et lors de la victoire de Standard de Liège sur le terrain de Waasland Beveren (0-1), Jonathan Bolingi et Dieu-merci Ndongala, deux nouvelles recrues du mercato d'hiver, ne figuraient pas sur la feuille de match. Signalons que deux recrues des Rouches, Merveille Bope et Christian Luyindama du TP Mazembe n'ont pas encore pris leur avion pour la Belgique, en attente de visa de voyage. Toujours au cours de la semaine dernière, Oostende s'est imposé sur KV Mechelen par deux buts à zéro, et Landry Dimata a encore été titulaire. Entré en jeu à la 46e minute, Bolingoli Mbombo n'a empêché la cuisante défaite de Saint-Trond sur sa pelouse face à Genk (0-3). Et le gardien de but Parfait Mandanda est resté sur le banc de Charleroi vainqueur de Westerlo (2-1). Dans un autre match, Bolingoli a été

titulaire lors du match nul entre Saint-Trond et Westerlo (0-0). Anthony Limbombe n'est pas monté sur l'aire de jeu lors de la défaite du Club de Bruges à Lokeren (0-1).

En deuxième division belge, Mboyo Ilombe a fait son apparition sur la pelouse à la 64e minute, mais impuissant lors de la défaite de Cercle de Bruges devant son public face Union Saint-Gilloise. Mombongo de Saint-Gilloise est resté sur le banc, alors que Tracy Mpati n'était même pas sur la feuille de match. Le jeune Stallone Limbombe est entré en jeu à la 36e minute, mais son club Antwerp a été battu à domicile par Lierse sur le score de zéro but à deux. Le portier international congolais d'Antwerp, Nicaise Kudimbana n'a pas encore repris. Espagne...

En Espagne, Cédric Bakambu a fait son apparition à la 69e minute lors du match nul entre Villaréal et Malaga (1-1). Et Steven Nzonzi a bien tenu sa place au milieu de terrain du FC Séville vainqueur de Las Palmas par un but à zéro. Et Gael Kakuta qui a quitté Hebei China en Chine a été titulaire lors de la défaite de Deportivo La Corogne sur la pelouse d'Athletico Bilbao (1-2). En D2 espagnole, Cédric Mabwati, revenu de Columbus Crew aux États-Unis, est entré en jeu à la 46e minute lors du

match à égalité de son nouveau club, UCAM Murcia sur le terrain d'Elche (1-1). Et Jonathan Bijimine ne figure sur la feuille de match de son équipe Cordoba, vainqueur d'Huesca (2-0).

France... En Ligue 1 française, Jordan Iko est monté sur le terrain à la 41e minute, impérial dans le couloir droit de la défense de Guingamp victorieux de Lyon par deux buts à un. Yannick Salibur a aussi été titulaire et passeur décisif, alors que Nill De Pauw est resté sur le banc des remplaçants. Rappelons qu'il avait officiellement opté pour une carrière internationale chez les Léopards de la RDC après avoir été dans les sélections de jeunes de la Belgique. Jérémy Bela est resté sur le banc alors que son club, Dijon, battait Caen sur une pelouse complètement neigée (2-0). Le jeune Christopher Nkunku est entré en jeu à la 60e minute pour participer à la nette victoire du Paris-Saint-Germain sur Bordeaux (3-0).

La titularisation de l'ailier international (revenu de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017), Firmin Mubele Ndombe par l'entraîneur Christian Gourcuf dans le onze de départ du Stade Rennais qui recevait l'OGC Nice a été très suivie à Kinshasa. Et l'ancien attaquant de V.Club, prêté par Al Ahli Doha de Qatar à Rennes, a mon-

tré de bonnes choses dans le pressing sur la défense niçoise, avant de quitter l'aire de jeu à la 64e minute, remplacé par un autre jeune d'origine rd-congolaise, Aldo Kalulu prêté par Lyon à Rennes. Mubele est clairement dans la phase d'adaptation. Dans le camp de Nice, on a constaté l'absence d'Arnaud Lusamba. Les deux équipes se sont quittées par deux buts partout.

Le jeune attaquant Dodi Lukebakio international rd-congolais n'a pas participé à la large victoire de Toulouse sur Bastia (4-1), pas retenu par l'entraîneur Pascal Dupraz. La sensation de la semaine pour les rd-congolais a sans doute été la prestation exceptionnelle du jeune attaquant Isaac Mbenza (20 ans). Le belgo-congolais a été auteur d'un doublé lors de la victoire de Montpellier sur la pelouse de Nancy (0-3). Nordi Mukiele a aussi été titulaires dans les rangs de Montpellier, alors que Jonathan Ikone et Cédric Mongongu ne figuraient pas sur la feuille de match. Enfin, Arnold Mvuemba n'a pu rien faire lors de la lourde défaite de Lorient à Saint-Etienne (0-4).

En Ligue 2, Riffi Mandanda était titulaire dans les buts lors de la victoire de l'AC Ajaccio sur Valenciennes (3-2). Remi Mulumba est resté sur le banc, alors que John Tshibumbu était titulaire lors de la cuisante dé-

faite du Gazelec Ajaccio sur le terrain d'Amiens. Entré en jeu à la 73e de cette rencontre, Harisson Manzala a été buteur et passeur décisif pour Amiens, le jeune milieu de terrain Tanguy Ndombele était titulaire dans les rangs d'Amiens avant d'être remplacé à la 78e minute. Laval a fait match nul d'un but partout avec Red Star. Clark Nsikulu et Michael Jordan Nkololo ont été titulaires dans le onze de départ de Laval, alors qu'Anatole Ngamukol a été la pointe de l'attaque de Red Star. Le jeune attaquant François-Xavier Fumu Tamuzo n'a pas quitté le banc des remplaçants lors du succès d'Auxerre sur Brest (3-1). Et le défenseur Louis Nganioni, blessé au ménisque, n'a pas fait partie du groupe de Brest pour cette rencontre.

Le latéral droit international Vital N'Simba, titulaire avec Bourgen-Bresse Peronnas, n'a pu rien faire. Son club a été laminé par Le Havre (0-3). Omenuke Mfulu était absent sur la feuille de match lors de la défaite à domicile de Reims face à Sochaux (0-1). Titulaire, Tristan Dingome a pris part à la défaite de Troyes face à Niort. L'ancien défenseur international RD-congolais, Joël Sami a été parmi le onze de départ d'Orléans battu par Strasbourg (2-3).

M.E.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET ENFANTS

L'association Azur développement dresse le bilan des services des guichets uniques

Après le redémarrage des guichets uniques d'assistance aux femmes et enfants survivant de violence à Pointe-Noire et Brazzaville, l'association Azur développement fait le bilan des sept mois d'intenses activités marquées par la sensibilisation, l'écoute, les descentes et l'accompagnement.

Grâce au financement du Fonds mondial pour les femmes et le Programme concerté pluri acteurs Congo, l'association Azur développement par le biais de ses animateurs s'est déployée sur le terrain dans les villes de Pointe-Noire et Brazzaville pour réaliser des activités d'écoute, de counselling, de sensibilisation dans les écoles, les centres de santé intégrés, les quartiers sans oublier les descentes pour l'identification des cas, etc. À Pointe-Noire par exemple, dans les arrondissements 1 Lumumba et 2 Mvou Mvou, 36

chefs de quartiers ont été sensibilisés. 528 femmes, 240 filles, 225 hommes, 230 garçons, 57 leaders dans la prévention et la prise en charge des cas de violences ont été sensibilisés aux différentes formes et manifestations des violences faites aux femmes et aux enfants sur les 600 prévus. 27 femmes et filles ont eu accès aux soins de santé et 34 suivis et assistés. Pendant ces descentes, l'association Azur développement a échangé sur les droits des femmes et sur leur prise en charge psychologique, médicale et juridique. En matière de droit à la santé par exemple, une femme séropositive et trois femmes enceintes séropositives ont été sensibilisées à leur conduite à l'avenir pour préserver leur vie mais aussi celle de leurs semblables. L'observation du planning familial et la prévention des grossesses non désirées ont également fait l'objet de la

sensibilisation. Ces sessions de sensibilisation à l'endroit des femmes reçues dans les centres de santé intégrés, les femmes vivant dans les quartiers et les femmes séropositives sous traitement ou non, sans oublier les filles scolarisées et celles non scolarisées ont été très bénéfiques pour les femmes car chacune d'elle a appris à travers des conseils comment être à l'abri désormais des maladies.

À la faveur du redémarrage du guichet d'assistance aux femmes et enfants survivant de violence à Pointe-Noire, l'appui pour les soins de santé, l'accompagnement juridique et judiciaire, l'orientation vers d'autres services complémentaires ont été faits par Azur développement. Aussi de nombreuses émissions interactives ont-elles été organisées sur des sujets de violences faites aux femmes et aux filles. C'était l'occasion pour ces victimes de témoigner et de les dénoncer.

Ainsi, de juin à décembre, Azur développement a été à l'écoute des femmes et enfants survivant de violence en stratégie fixe et mobile. L'appui psychologique, médical, les conseils juridiques sur les procédures judiciaires et orientations vers la police ou le procureur de la République, l'appui à la rédaction de plaintes, le suivi de dossiers de plaintes à la police, celui de la transmission des dossiers de la police au tribunal de grande instance sont, entre autres, les services spécifiques fournis par l'association Azur développement.

À Brazzaville, avec la mise en place pour la première fois d'un guichet d'assistance aux survivants de violence psychologique, physique, sexuelle et économique qui a commencé en novembre dernier, la sensibilisation a touché 203 femmes, 66 hommes, 318 filles, 326 garçons et 34 leaders. Trois cas de violence ont été identifiés et sont

en train d'être pris en charge dont un cas d'une fille de 9 ans victime de violence sexuelle et dont l'agresseur a été mis aux arrêts par les services de police. Ces différentes actions sont menées avec le concours et la collaboration des pouvoirs publics (mairies, police et instances judiciaires).

Azur développement participe au développement socio-économique et culturel du Congo avec pour principaux objectifs: promouvoir l'échange culturel en développant des programmes d'échange culturel, l'art et la littérature congolais, contribuer à l'éradication de la pauvreté par l'initiation, le montage et la mise en oeuvre des activités socio-économiques, apporter une assistance multiforme aux malades, aux personnes démunies et aux enfants vulnérables, oeuvrer pour la protection et la valorisation de l'environnement.

Hervé Brice Mampouya

LECTURE PUBLIQUE

Des « points lecture » pour développer l'accès au livre

L'Institut français du Congo (IFC), l'espace culturel Yaro, le cercle culturel pour enfant et l'espace Africa graffitis ont décidé de pérenniser l'expérience « Bibliobus » menée en partenariat pendant les mois de juillet et septembre 2016 par la création d'un réseau des « points lecture » dans la ville océane. L'ouverture des premiers « points lecture » aura lieu le 15 février à l'espace culturel Yaro situé à Loandjili en présence de toutes les parties prenantes du réseau.

Le réseau est le fruit de la convergence de leurs volontés, moyens et engagements pour un développement de l'accès au livre, source d'apprentissage, d'accompagnement des études scolaires et d'épanouissement personnel. Dans un texte d'extension urbaine et de rareté d'équipements culturels dédiés, le réseau des « points lecture » répond à une nécessité de proximité de l'offre culturelle, d'autant que son action est plus particulièrement adressée à l'enfance et à la jeunesse.

Il s'agit là d'un nouveau projet culturel qui participe non seulement au renforcement de l'identité départementale mais qui offre également à l'ensemble de la population un accès égal à la lecture publique.

Les partenaires engagent donc leurs équipes respectives dans

un projet qui s'appuie également sur un groupe de bénévoles. Des actions de formation de tous les intervenants du projet seront menées tout au long de la première année de fonctionnement, afin de garantir une animation et un encadrement des jeunes usagers de qualités. Cet enjeu s'appuiera également sur la mise en commun des compétences des animateurs du réseau.

Dans ce cadre, l'IFC met à disposition de chaque « points lecture » une sélection variée de livres (tenant compte des différences d'âge, de goûts et d'usages) qui sera renouvelée périodiquement à partir du fond de sa médiathèque.

Les partenaires mettent à disposition leurs locaux et espaces, une à deux fois par semaine. Ils privilégient une démarche empirique, évolutive qui n'hypothèque pas la concrétisation de leurs ambitions communes, par l'attente de subvention spécifiques. L'addition de l'apport de chacun, quelle qu'en soit la nature, ainsi que la disponibilité des bénévoles, permettent de poser les fondations du réseau les « points lecture ». Rappelons que des « points lecture » sont considérés comme des équipements socioculturels indispensables qui contribuent activement à la vie des départements, ce sont également des lieux de rencontre et de convivialité qui offrent des services de plus en plus diversifiés à la population.

Hugues Prosper Mabonzo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

LIGUE DES CHAMPIONS

AC Léopards se rendra ce week-end à Douala à cœur vaillant

Après la courte victoire de l'AC Léopards de Dolisie face à Union des mouvements sportifs de Loum en match aller des préliminaires de la Ligue des champions, le président des Fauves du Niari, Rémy Ayayos Ikounga a assuré que son équipe ira ce week-end à Douala à cœur vaillant

« C'est vrai qu'on aurait pu espérer mieux. Mais il faut être aussi réaliste qu'en matière de sport, le résultat est bon pour le moral avant d'aller à Douala. Quoi que courte, cette victoire nous permet évidemment d'entamer cette compétition sans trop de doute. Il s'agit maintenant d'aller à Douala, le cœur et l'esprit concurrent en se disant qu'il s'agit de faire le résultat à l'étranger pour passer aisément ce tour », a-t-il commenté. En d'autres termes, a-t-il ajouté : « Il s'agit d'aller à cœur vaillant au Cameroun en se disant que nous n'avons jamais un quelconque complexe vis-à-vis des Camerounais. Au contraire, sur le papier, nous étions favoris parce que cette équipe bien que championne du Cameroun n'est pas très présente sur la scène internationale. Nous devons aller au Cameroun sans complexe avec l'idée nette de s'imposer là-bas ».

Les Fauves du Niari seront reçus ce dimanche à Douala par l'UMS de Loum en match retour des préliminaires de la Ligue africaine des champions,

un match au cours duquel, les Léopards auront un avantage d'un but à défendre alors qu'il y avait de la place pour en marquer plus. Le président de l'AC Léopards a défendu la thèse selon laquelle, son équipe aurait été meilleure si elle avait réussi à qualifier quelques joueurs clés.

« Il faut reconnaître que nous avons eu quelques désagréments au niveau des qualifications des joueurs. Il est fort dommage aujourd'hui de constater que nous n'avons pas pu aligner Eric Bokanga et Koné qui sont réellement aujourd'hui nos atouts majeurs. Mais qu'à cela ne tienne, l'entraîneur était obligé de faire avec l'effectif qui était à sa disposition en attendant que ces deux joueurs soient qualifiés si Dieu nous permettait d'arriver au tour prochain », a expliqué Rémy Ayayos Ikounga.

Outre le problème des qualifications des joueurs, le président des Léopards a abordé celui lié à la préparation de l'équipe avant le match aller. Il a d'ailleurs reconnu que sa formation n'a pas été très bien



Rémy Ayayos Ikounga passant les consignes à Boris Moubhio, le capitaine de l'AC Léopards/Adiac

préparée. « Quand on commet une tâche à un entraîneur, il s'agit d'attendre les résultats. L'équipe en deux mois de préparation n'a pas présenté le visage que nous attendions », a-t-il souligné avant d'expliquer l'absence de Guillaume Illunga, l'entraîneur principal sur le banc quand les Fauves du Niari ont débuté la campagne africaine. C'est d'ailleurs son adjoint Roger Elie Ossiété qui a géré le match aller.

« Il s'agissait d'être plus ou moins courageux et de demander au coach de revoir un peu ses méthodes de travail et ses relations avec son vestiaire. C'est ce que nous avons demandé au coach Illunga que nous n'avons pas viré. Mais la concertation entre les dirigeants, les joueurs et le coach, a montré qu'il y avait un réel problème de communication. C'est pour cela que le président de la section football avait pensé peut-être à raison, qu'il fallait laisser l'adjoint gérer ce match en attendant que le coach soit réinstallé pleinement mais qu'il améliore ses rapports avec son vestiaire c'est-à-dire avec ses joueurs. Ce sont des décisions pas toujours faciles à prendre ».

James Golden Eloué

MONTPELLIER

Bryan Passi signe son premier contrat professionnel



Quelques semaines après son ami Morgan Poaty, Bryan Passi signe son premier contrat professionnel. Le natif de Marseille, capable d'évoluer en défense centrale ou comme milieu défensif, s'est engagé en faveur de son club formateur, pour une durée non communiquée.

Régulièrement aligné en équipe réserve (10 matchs de CFA, 1 but), dont il est le capitaine, le fils de Franck Passi s'est invité à plusieurs reprises sur le banc de l'équipe première. Et a effectué deux apparitions en Ligue 1, dont une mi-temps remarquable face à Metz le 21 janvier. Il portera le numéro 8. Doté d'un bon physique (1m89, 78 kilos), Passi s'inscrit donc dans la durée dans le club où ont évolué, avec succès Gérard et Franck Passi, son oncle et son père. Une bien belle journée pour la famille Passi, puisque son père Franck vient d'être nommé entraîneur principal de Lille.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho garde la main

Après six journées de la compétition, l'AS Otoho est toujours indétrônable. Et cela peut durer même jusqu'après la 7e journée.

L'équipe d'Owando (14 points) a mérité le rang qu'elle occupe actuellement. Pendant que les autres tâtonnaient, elle restait sur une série de quatre victoires en autant de matches. Quand la machine de l'AS Otoho a passé la main à une série des matches nuls (contre La Mancha 1-1 et les Jeunes Fauves 2-2), les matches en retard de l'Etoile du Congo, AC Léopards et Cara lui permettront de se maintenir en tête à la clôture de la prochaine journée.

Patronage Sainte-Anne, qui devrait lui mettre la pression, n'était pas dans le coup le 13 février quand cette formation a reçu La Mancha de Pointe-Noire. Les Brazzavillois s'inclinent au stade Alphonse-Massamba-Débat



L'AS Otoho d'Owando en tête du championnat congolais/Adiac

de Talangaï qui s'était imposée le 8 février à Pointe-Noire 1-0 devant Nico-Nicoyé. Dans la ville océane, l'AS Cheminots a signé sa première victoire en dominant la Jeunesse sportive de Poto-Poto 2-0.

J.G.E.